

Les mots qu'elle avait prononcés n'étaient pas accompagnés de ces gestes saccadés et multiples particuliers aux fous.

Le professeur Marcus gardait obstinément le silence, sachant que c'était un moyen d'exaspérer les infortunés dont le cerveau est atteint.

Mais, au lieu de s'emporter, comme n'eût pas manqué de faire une personne privée de sa raison, Marie-Jeanne parut vouloir surmonter la peur qui l'avait saisie à la vue de cet homme qu'elle ne se rappelait pas avoir jamais vu.

Bientôt, la courageuse créature se retrouva complètement.

Et, s'adressant à celui qui avait refusé de répondre à ses questions, elle lui dit :

— J'ignore, monsieur, comment il se fait que je me trouve dans cette maison... chez vous sans doute?... Il me semble que je sors d'un long évanouissement... Peut-être m'est-il arrivé un accident, et m'a-t-on transportée ici... Cela doit-être, monsieur, car... j'ai les membres comme brisés et il me semble que m'a tête est vide.

Elle parlait avec calme, comme une convalescente qui se rétablirait lentement après une longue maladie.

La sensation de vide dans le cerveau était l'effet du narcotique.

La pauvre femme était littéralement anéantie, ainsi qu'elle venait de le dire.

Elle appuyait maintenant son front sur les mains ; elle comprimait fortement ses tempes comme pour combattre l'engourdissement du crâne.

Le professeur Marcus épiait le moment où, les vapeurs de narcotique se dissipant tout à fait, la sensibilité renaîtrait, et avec elle, la mémoire.

Le phénomène ne tarda pas à se produire.

Tout à coup, Marie-Jeanne redressa la tête et une légère rougeur anima son visage, tout à l'heure encore voilé d'une paleur livide.

C'était le moment précis qu'attendait l'aliéniste pour l'expérience concluante.

Rompant brusquement le silence :

— Il vous est arrivé, effectivement, un accident, ma pauvre femme, et qui a nécessité votre transport immédiat dans cette maison que je dirige et où vous recevez tous les soins qui réclame votre état.

Et sans donner à Marie-Jeanne le temps de l'interrompre, il s'empressa d'ajouter d'un ton paternel :

— Après la terrible secousse que vous avez subie et qui vous a anéantie, il vous faut du calme... un calme absolu, ma pauvre femme !... Ici, vous...

Marie-Jeanne ne le laissa pas achever la phrase.

D'un bond, elle s'était trouvée debout, et, repoussant l'homme qui lui barrait le passage, elle eut un mouvement pour se précipiter vers la porte, en criant :

— Je ne veux pas rester ici !... C'est la maison des fous !...

Puis, avec une exclamation déchirante

— Ah ! je me souviens !... Maintenant j'ai comme du feu dans la tête. Je me rappelle tout... oui, tout !... « Folle !... disait-il. Folle ! Cette femme est folle !... »

« Ah ! tout cela me revient à cette heure !... Il m'ont entraînée, enlevée, portée... dans la voiture !... »

Marie-Jeanne, les bras tendus, les poings serrés, le buste en avant, dans une attitude énergique, cria d'une voix frémissante :

— Cet homme mentait !... Je ne suis pas folle !... Regardez-moi bien !... Regardez-moi !... Ai-je l'air d'une femme qui n'a pas toute sa raison ?

Le professeur Marcus demeura impassible, recevant en pleine face chacun de ces mots qui lui arrivaient comme autant de preuves que cette victime d'Appyani était absolument saine d'esprit.

— Vous vous taisez !... prononça Marie-Jeanne, d'un ton de sourde fureur ; vous voyez bien que je ne suis pas folle et... cela vous étonne que l'on m'ait amenée dans cette maison !... Et vous avez raison de vous étonner, monsieur, car ce qui m'arrive est une chose épouvantable et qui pourrait bien me rendre folle en effet !...

« Mais Dieu ne m'abandonnera pas ; il me donnera la force et me laissera le courage dont je vais avoir besoin pour me faire rendre justice... »

Et, se redressant dans un mouvement de fierté et d'énergie, elle ajouta avec force :

— C'est qu'on ne connaît pas Marie-Jeanne ; on ne sait pas ce dont elle est capable, Marie-Jeanne ! Elle remuera ciel et terre, s'il le faut !... Il y a une justice pour protéger les honnêtes gens contre les scélérats !... Elle ira frapper à toutes les portes, Marie-Jeanne ! Ah ! il faudra bien qu'on lui rende son enfant !

— Votre enfant ?

— Oui, monsieur, on m'a volé mon enfant !...

L'aliéniste avait désiré faire une expérience qui fût absolument concluante. Il n'eût pas à la provoquer, Marie-Jeanne s'y était prêtée d'elle-même.

Le cri d'indignation qu'elle avait poussé, les paroles violentes qu'elle avait trouvées pour stigmatiser ceux dont elle se croyait la victime,

l'accusation qu'elle venait de fulminer, furent autant de preuves pour le professeur Marcus.

Sa conviction était désormais faite.

Il n'était pas en présence d'une folle, mais bien d'une victime.

Et cette fois encore il se demandait s'il allait consentir à se faire complaisamment, en cette circonstance, l'exécuteur des volontés d'Appyani.

Lui qui avait poussé l'amour paternel jusqu'à l'oubli de ses devoirs les plus sacrés, jusqu'à se plier à des exigences criminelles ; lui qui subissait les effets d'une faiblesse de cœur qui, dans les moments où il réfléchissait, le rendait misérable à ses propres yeux, il comprit ce que devait souffrir cette malheureuse à qui l'on avait pris son enfant.

Il fut saisi d'un sentiment de compassion pour cette mère qui lui donnait le spectacle de sa douleur et de son désespoir.

Pendant une seconde il se sentit venir le courage de résister à Appyani et de se révolter contre cette dernière exigence du misérable.

Pendant ce court instant, il eut la pensée d'obéir au bon sentiment qui se faisait jour en refoulant les faiblesses paternelles, et de rendre à la liberté celle dont il avait consenti à devenir le geôlier impitoyable.

Hélas ! ce mot de justice qu'avait prononcé Marie-Jeanne, traversant tout à coup la mémoire de l'aliéniste, fit tomber subitement la bonne résolution qu'il avait prise.

Cette femme avait parlé de s'adresser à qui de droit pour se faire rendre son enfant et dans l'expression énergique de son visage le professeur Marcus avait compris que ces paroles ne constituaient pas une vaine menace.

Cet homme eut peur pour son fils, il redouta pour le coupable l'intervention de la justice, et à partir de ce moment le sort de Marie-Jeanne fut décidé.

Et, répondant à ce que venait de dire Marie-Jeanne, il laissa tomber ces mots d'une voix sèche :

— Tous ceux qui viennent ici se prétendent victimes de quelque odieuse machination. Tous sont, à les entendre, les persécutés, tous réclament justice !...

— On m'a volé mon fils, vous dis-je ! répéta Marie-Jeanne.

— Qu'est-ce qui me le prouve ?

— Vous doutez !... Vous voulez de preuves ?

« Ce que je souffre en ce moment, n'est-ce pas la meilleure preuve que je puisse fournir ? Quelle autre exigez-vous donc pour me laisser partir ? »

Puis s'interrompant :

— Vous êtes un honnête homme, vous, monsieur le directeur, car ce n'est pas le premier venu qu'on choisit pour lui confier les pauvres malheureux qui ont perdu la raison...

« On doit les traiter, ces infortunés, comme des enfants, et avoir pour eux les soins qu'on a pour de pauvres orphelins.

« C'est un homme bon et paternel qu'il faut pour diriger la maison où l'on reçoit tous ces malheureux... »

« Si vous êtes ici, monsieur, c'est que vous êtes un homme honorable et bon ; vous ne voudrez pas me retenir après tout ce que je viens de vous dire... »

« Vous me demandez des preuves !... Ce n'est pas si vous me gardez ici que je pourrai vous les donner, ces preuves.

« Quand je vous dis qu'on m'a volé mon enfant, je vous dis la vérité, la pure vérité, mon bon monsieur.

La malheureuse s'était efforcée de paraître calme, afin de prouver ainsi qu'elle était en pleine possession d'elle-même.

Mais c'était là une lutte qui ne pouvait se prolonger.

Le moment allait fatalement arriver où, ne pouvant contenir plus longtemps ses angoisses, la mère laisserait de nouveau éclater son désespoir et donnerait le spectacle d'une exaltation qui justifierait la nécessité de la maintenir prisonnière dans la maison de santé.

Marie-Jeanne se décida à tenter un dernier effort pour tâcher de gagner le directeur de l'établissement à sa cause.

— Vous voulez une preuve, reprit-elle avec vivacité, je puis vous la donner.

— Quelle est cette preuve ? Parlez !...

— Oh ! pas ici !

— Cependant je ne puis prendre sur moi de vous laisser partir... pour aller chercher cette preuve, prononça hypocritement le professeur Marcus.

« Ce serait, vous le comprenez facilement, ma pauvre femme, assumer une trop grande responsabilité... »

— Alors, interrompit Marie-Jeanne avec une extrême véhémence, parce que vous avez peur de vous compromettre, il faut que je perde mon enfant, il faut que je consente à ce que ce soit une autre qui le garde, il faut que je me résigne à ne plus le voir !...

« Mais vous n'êtes donc pas père, vous !... Sans quoi... »

Puis avec un débordement de douleur :

— Si vous saviez tout ce que j'ai déjà fait pour cet enfant, tout ce que j'ai déjà souffert pour lui !...